

Message du Prélat (août 2021)

Le prélat de l'Opus Dei nous invite à l'accompagner dans sa prière pour le 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale

9 août 2021

Mes très chers enfants, que Jésus vous garde !

Le 15 août, solennité de l'Assomption de Notre-Dame, je fêterai mes 50 ans de sacerdoce. Tous les jours sont bons pour réciter cette prière apprise

de don Alvaro - « merci, pardon, aide-moi davantage ». Mais en certaines occasions, comme cet anniversaire, ces mots ont dans l'âme un écho plus fort et une résonance spéciale.

Par votre prière, accompagnez-moi dans l'action de grâce, la demande de pardon et la demande d'aide. Incluez les 28 autres numéraires qui reçurent l'ordination sacerdotale ce jour-là – six d'entre eux sont déjà partis au ciel – et tous les prêtres de l'Église.

Aux ordinands du 15 août 1971, notre Père avait adressé une lettre dans laquelle il nous disait entre autres choses : " Vous recevrez l'ordination, mes fils, pour administrer les sacrements et prêcher sur la Parole de Dieu. Que le sacrement de Pénitence soit pour vous une passion dominante : au confessionnal vous consacrerez de

nombreuses heures à la confession auriculaire. L'amour miséricordieux de Jésus vous y pressera. De cette façon, vous incarnerez l'image divine du bon Pasteur, qui recherche les brebis une par une ".

Invoquons l'intercession de saint Josémariam pour que ces paroles soient une réalité chez tout prêtre. N'oublions pas que tous, hommes et femmes, avec notre âme sacerdotale, malgré nos limites et nos défauts, nous pouvons être, selon les mots de notre Père : « médiateurs dans le Christ Jésus, pour conduire toutes les choses à Dieu, afin que la grâce divine les vivifie ». Et comme toujours, ayons recours à l'aide maternelle de sainte Marie.

Avec toute mon affection, je vous bénis.

Votre Père

Milan, le 7 août 2021

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-cd/article/message-
du-prelat-aout-2021/](https://dev.opusdei.org/fr-cd/article/message-du-prelat-aout-2021/) (6 août 2025)